



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI
DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL DEI
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

Défense des Enfants International

Rapport Annuel 2006



Table des Matières

1. Synthèse.....	2
2. DEI, une brève introduction au mouvement	3
3. Secrétariat international	3
a) Administration et personnel.....	3
b) Récolte de fond	5
c) Activités.....	5
i) Plan d'action international de justice des mineurs.....	5
ii) Programme international sur le travail des enfants.....	8
d) Travail de réseau et création d'alliances.....	9
4. Le mouvement international DEI.....	10
a) Activités des sections nationales et membres associés	10
b) Représentation auprès de l'ONU à New York.....	11
c) Comité de plaidoyer international.....	12
d) Nouvelles sections de DEI	12
5. Assemblée générale internationale 2008.....	12
6. Conclusions et perspectives pour 2007	13



1. Synthèse

L'année 2006 aura été une importante période d'extension et de consolidation du mouvement Défense des Enfants International (DEI). En effet, au cours de l'année DEI a accueilli en son sein trois nouvelles sections : DEI Italie, DEI Niger et DEI Ile Maurice (anciennement membre associé). Les 46 sections nationales et membres associés ont continué leurs activités aux niveaux national et régional, entre autre dans les domaines du travail des enfants, de la justice des mineurs, de l'éducation au sujet des droits de l'enfant, des enfants des rues ou encore des violences à l'encontre des enfants. Au Secrétariat International, cette période s'est caractérisée par le lancement d'un plan d'action stratégique centré sur la justice des mineurs, d'une durée de trois ans.

DEI a déjà été en mesure de développer et d'implanter une part significative de ce plan d'action stratégique (2006-2008) : des rapports sur les 42^{ème} et 43^{ème} sessions du comité des droits de l'enfant, centré sur les questions relatives à la justice des mineurs, ont été préparés et diffusés ; des contributions ont été apportées à l'observation générale no. 10 du comité, axé sur les droits de l'enfant face à la justice des mineurs, et un plan de suivi de ce commentaire a été préparé ; DEI a aussi participé activement au sein des réseaux clefs du domaine, tel que le Panel inter-agences de justice des mineurs ou le Panel de conseil des ONG à l'étude des Nations Unies sur la violence ; enfin DEI est à l'origine d'un bulletin d'information bimensuel traitant de questions ayant trait à la justice des mineurs.

Un des événements principaux de l'année pour DEI a sans nul doute été la consultation régionale sur la justice des mineurs en Afrique, du 30 octobre au 3 novembre 2006 à Nairobi au Kenya. Les moments forts de cet événement ont été la formation des sections africaines de DEI aux techniques de plaidoyer, de lobby, aux standards internationaux de justice des mineurs et à la préparation de rapports alternatifs pour le comité des Nations-Unies sur les droits de l'enfant. Dans ce contexte, DEI a aussi développé un plan d'action régional de justice de mineurs ainsi que des mécanismes de coopération régionale et de communication.

DEI a terminé l'année avec un mouvement plus uni, en particulier au niveau régional, mené par un Secrétariat International plus fort et plus stable. Si il reste des défis, en terme de financement ou de visibilité du mouvement, DEI se trouve, en 2007, face a des opportunités de développement intéressantes.



2. DEI, une brève introduction au mouvement

Défense des Enfants International (DEI) est une organisation non-gouvernementale indépendante qui au cours des 25 dernières années n'a cessé de promouvoir et de protéger les droits des enfants aux niveaux global, régional, national et local.

Au travers de ses sections nationales et membres associés, représentée dans 46 pays autour du monde, DEI réalise des programmes concrets pour promouvoir les droits de l'enfant. Toutes les sections nationales et membres associés concentrent leurs interventions en accord avec les besoins spécifiques et les priorités des enfants dans leurs pays respectifs, et travaillent ainsi sur un large éventail de problèmes comprenant la santé de l'enfant, l'éducation, le trafic et la prostitution, les enfants dans les conflits armés, le travail des enfants et la justice des mineurs, entre autres.

Le Secrétariat International de DEI, point focal du mouvement, est basé à Genève, en Suisse. Il représente le mouvement au niveau international et fonctionne comme un lien entre les sections nationales et le système des Nations Unies.

3. Secrétariat international

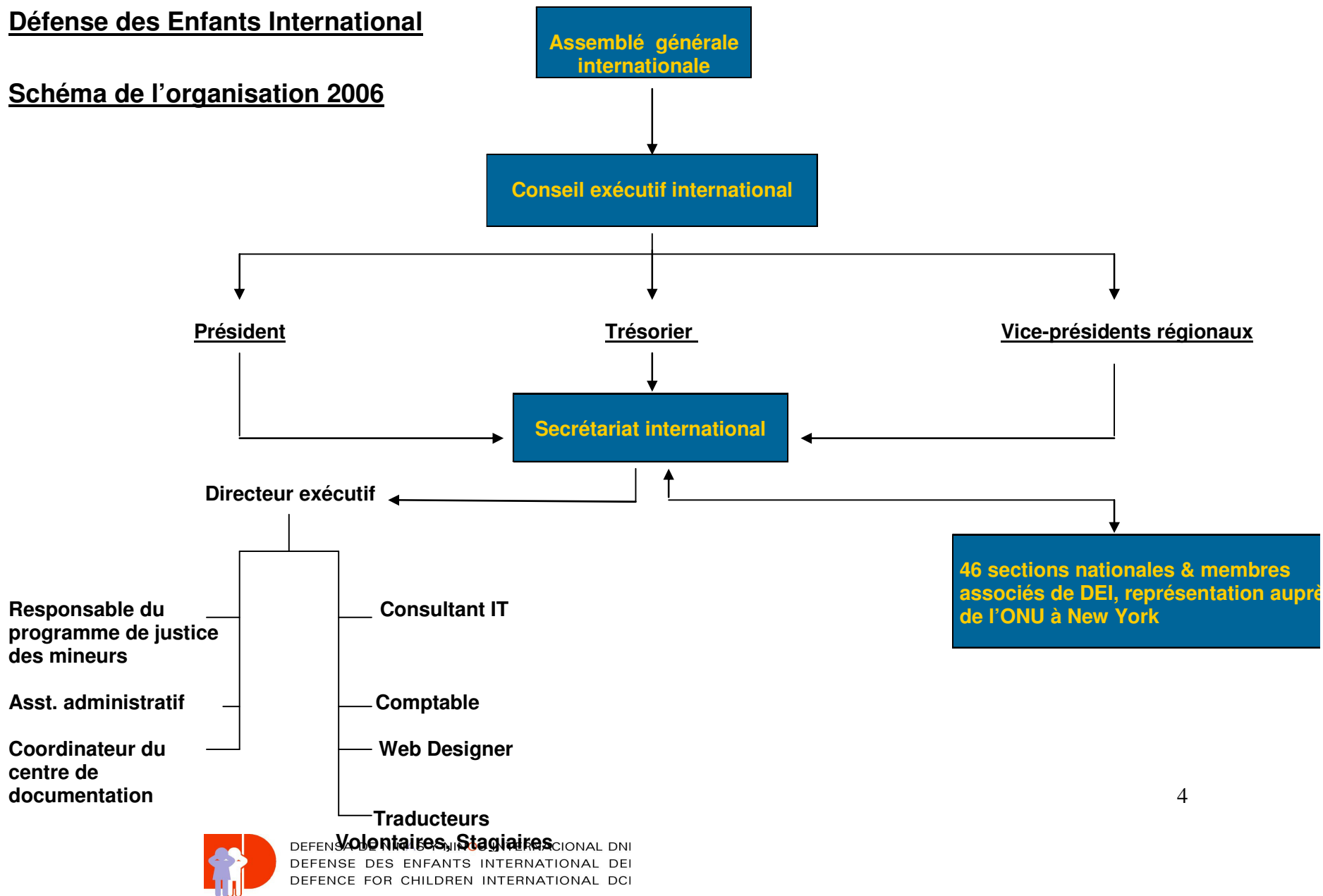
a) Administration et personnel

L'année 2006 a été une année de consolidation pour le Secrétariat International de DEI. En effet un nouveau directeur exécutif, Madame Rebecca Morton, en est venu agrandir l'effectif qui comprenait déjà un spécialiste de la justice des mineurs, une spécialiste du travail de mineurs ainsi qu'une assistante administrative. Les services de plusieurs stagiaires et volontaires ont aussi été utilisé dès le mois de juillet pour gérer une masse de travail toujours grandissante.



Défense des Enfants International

Schéma de l'organisation 2006



b) Récolte de fond

En 2006, les activités de DEI ont été financées par les organisations suivantes :

- CIDA (Canadian International Development Agency)
- Le Ministère Hollandais des Affaires Etrangères
- Kerkinactie
- Kinderpostzegels
- Oak Foundation
- Oxfam Novib

Au cours de l'année, le Secrétariat International est aussi resté en contact avec différentes missions diplomatiques à Genève de manière à tisser un réseau et pour être au fait de nouvelles potentielles opportunités de financement.

c) Activités

i) Plan d'action international de justice des mineurs

En juillet 2005, DEI en tant que mouvement a décidé de recentrer ses activités autour de la thématique de la justice des mineurs. En octobre 2005 un plan d'action en trois ans a été élaboré dans le cadre de cette nouvelle priorité. Le but de ce projet est de sensibiliser le monde à la situation des enfants en conflit avec la loi, de promouvoir toutes actions visant à prioriser cette thématique dans les agendas politiques et d'aider à renforcer les systèmes nationaux de justice des mineurs.

En 2006, le Secrétariat International de DEI a mis en place une part significative de ce plan d'action malgré des fonds réduits.

Objectif 1: Enregistrer l'implantation de la Convention relatives aux droits de l'enfant (CDE), avec une emphase sur les questions de justice des mineurs, de manière à mesurer les progrès et difficultés des Etats Partis dans le domaine et à proposer des recommandations pour améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs familles ainsi que les mécanismes de protection des droits de l'enfant.

- 1) Le Secrétariat international a assisté et préparé des rapports sur les 42ème et 43ème sessions du Comité des droits de l'enfant, centrées sur la justice des mineurs. Ces rapports permettent aux organisations concernées (sections nationales de DEI comme organisations pour la promotion des droits de l'enfant) de rester au fait des derniers développements du domaine. Ils peuvent aussi être téléchargés depuis le site internet de DEI: www.dci-is.org.



- 2) DEI a aussi commencé à développer une série de trois rapports annuels sur l'état de la justice des mineurs. Chaque rapport se concentrera sur les travaux d'une sélection de sections de DEI par régions. Les sujets principaux de ces études seront les conditions de détention préventive des mineurs et l'incidence des abus sexuels ou d'autres types dans les systèmes de justice des mineurs.
- 3) Le Comité des droits de l'enfant promulgue ses interprétations de la CDE et les façons de l'appliquer ou de l'implanter sous la forme d'observations générales thématiques. En 2006 le comité a produit ses recommandations en matière de justice des mineurs. DEI a joué un rôle important en participant au processus et en coordonnant les contributions d'autres ONG et d'experts à ce document. En 2007 DEI, en collaboration étroite avec le comité, se chargera de faire le suivi de cette observation générale.

Objectif 2: Plaider pour des systèmes de justice des mineurs respectueux des droits de l'enfant et pour des mesures de prévention visant à éviter le conflit de l'enfant avec la loi.

- 1) Notre responsable du programme de justice des mineurs s'est occupé d'éditer en plusieurs langues les documents de la campagne global de DEI « **Pas d'enfants derrière les barreaux** » dont le but est de réduire le nombre d'enfants emprisonnés par le développement au sein des gouvernements de plans nationaux d'action spécifiques.
- 2) DEI a participé à la 15ème session de la Commission de prévention du crime et justice criminel du 24 au 28 avril à Vienne. Grâce a son travail de lobby DEI a réussi à obtenir que des changements soient faits dans la résolution « Apporter une assistance technique pour la réforme des prisons et le développement d'alternative viable à l'emprisonnement en Afrique » de manière à assurer une attention spéciale au sort des filles. DEI a aussi réussi à obtenir que pour la session 2007, une résolution spécifique à la justice des mineurs soit développée.

Objectif 3: Construire des alliances internationales pour la promotion et la défense des droits des enfants et plus particulièrement de ceux qui se trouvent en situation de conflit avec la loi.

- 1) L'équipe du Secrétariat international a été présente au cours de discussions du **Conseil des droits de l'homme** et y a participé. DEI s'est aussi impliqué dans un certain nombre de rencontres entre organisation non-gouvernementales (ONG) pour déterminer les modalités de participation à ce nouvel organe.
- 2) En septembre 2006, le responsable du programme de justice des mineurs a mis en place une réunion du **sous-groupe ONG de justice des**



- mineurs, un sous-groupe thématique du groupe ONG pour la CDE, à laquelle ont participé des représentants de l'Association internationale de la jeunesse et de la famille, des juges et magistrats, la Fédération internationale des travailleurs sociaux, le groupe ONG pour la CDE, le Bureau Quaker des Nations Unies et bien sûr DEI. En novembre 2006, DEI a aussi organisé une réunion extraordinaire pour permettre aux membres du sous groupe de collaborer au développement de l'observation générale No.10 du Comité des droits de l'enfant.
- 3) En septembre 2006, DEI a aussi accueilli, conjointement avec Terre des Hommes (TDH), la réunion annuelle du **Panel inter-agences de justice des mineurs**. Ont participé à cette rencontre : le Bureau des Nations Unies sur les drogues et la criminalité (UNODC), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), et l'UNICEF. Des questions telles que la création d'un site internet ainsi que la possibilité d'engager un employé à temps partiel pour coordonner un secrétariat permanent du panel ont été abordées. Il a été décidé que DEI s'occuperait de mettre en place et de superviser cet organe permanent pour le panel. L'UNODC, l'UNICEF et TDH ont assuré l'apport financier pour permettre la mise en œuvre de cette initiative, permettant ainsi à DEI de commencer le processus de recrutement.

Objectif 4: Améliorer les capacités des différentes sections de DEI de manière à ce qu'elles puissent mieux défendre les droits des enfants.

- 1) DEI a organisé une consultation régionale sur la justice des mineurs à Nairobi, Kenya, en novembre 2006. Le but de cet événement était de préparer un canevas pour l'implantation d'un programme de justice des mineurs par DEI dans la région en s'inspirant d'un programme similaire mis en place en Amérique Latine. Le Secrétariat international, en collaboration avec DEI Kenya, a réunis à cette occasion 12 sections africaines du mouvement qui ont suivi, entre autre, des séminaires sur les techniques de lobbying, de plaidoyer, d'écriture de rapport ainsi que sur les indicateurs de l'UNICEF relatifs à la justice des mineurs.

Objectif 5: Sensibiliser le public à propos de la situation des enfants en conflit avec la loi.

- 1) Le responsable du programme de justice des mineurs a continué de produire en trois langues et de diffuser des éditions bimensuelles de la feuille d'information de justice des mineurs.



- 2) L'équipe du Secrétariat international a aussi travaillé à mettre à jour et à étendre le contenu de son site internet de manière à mieux refléter son principal centre d'intérêt, la justice des mineurs.

ii) Programme international sur le travail des enfants

En 2006, le Programme sur le travail des enfants de DEI a continué d'être coordonné par DEI Costa Rica, le Secrétariat International lui procurant une plateforme au niveau international.

Diffusion d'informations

Le Bureau du travail des enfants a continué de faire des recherches, d'écrire et de traduire chaque mois des feuilles d'informations sur le sujet. Les pages du site internet de DEI dédiées au travail des enfants ont été repensées incluant entre autre une section spécialement crée pour les enfants qui leurs explique ce qu'est le travail des enfants et quels sont leurs droits.

Contrôle

Le Bureau du travail des enfants a également assisté et préparé des rapports sur les 42^{ème} et 43^{ème} sessions du Comité des droits de l'enfant. Un travail similaire a aussi été effectué au cours des trois premières sessions du Conseil des droits de l'homme, de la 37^{ème} session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que lors de la 94^{ème} Conférence annuelle du Bureau international du travail (BIT).

Plaidoyer et lobbying

Des efforts significatifs ont été faits par l'équipe du Bureau du travail des enfants de DEI pour lancer la campagne internationale d'éducation inclusive. Elle s'est entre autre occupé du développement de la stratégie de la campagne, de ses objectifs, de la création d'un slogan et aussi de la préparation d'un guide pour les écoles, parents, professeurs et communautés intitulé « Comment pouvons-nous tous faire la différence ». Elle est également responsable de la production et de la traduction d'un bulletin d'information inclus dans le kit de campagne.

Travail de réseau et création d'alliances

Le Bureau du travail des enfants a continué son activité au sein du Sous-groupe ONG sur le travail des enfants et a participé à l'organisation de la Marche globale des enfants à La Haye en juin 2006. Il a aussi assisté à la préparation de la contribution de DEI à l'Etude des Nations Unies sur la violence.

Soutien aux sections nationales de DEI

Les sections nationales de DEI ont été encouragées à participer à la Semaine d'Action Globale 2006. Le bureau du travail des enfants a coordonné les efforts



de DEI Togo, Cameroun, Paraguay et Equateur pour leurs permettre de mettre en place des activités lors de cet évènement. Un compte rendu a par la suite été diffusé à travers le réseau de DEI.

d) Travail de réseau et création d'alliances

Au niveau interne le Secrétariat international a mis l'accent sur l'amélioration de la communication au sein du mouvement, en particulier grâce à son bulletin d'information bimensuel diffusé en Anglais, Français et Espagnol qui permet aux sections nationales, au Conseil exécutif international et au Secrétariat international de partager les nouveautés les concernant. Des visites de sections ont aussi été organisées, entre autre en Albanie, au Kenya ou encore en Belgique de manière à mettre en adéquation le travail du Secrétariat et les besoin du terrain. En septembre 2006, par exemple, des représentants du Secrétariat ainsi que du Conseil exécutif se sont rendus en Macédoine pour se rendre compte du contexte dans lequel cette section travaille et pour comprendre comment l'aider au mieux.

À l'extérieur, DEI a continué à s'impliquer activement dans certains des forums clefs relatifs aux droits de l'enfant, tel que :

- Le Panel inter agences de justice des mineurs (dont le secrétariat permanent sera accueilli par DEI dès 2007)
- Le Sous-groupe ONG de justice des mineurs
- Le Sous-groupe ONG pour le Conseil des droits de l'homme

En 2006, DEI était aussi représenté au sein du Groupe consultatif des ONG pour l'étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants.



4. Le mouvement international DEI

a) Activités des sections nationales et membres associés

En 2006, les sections nationale de DEI ont été continuellement actives sur des questions ayant trait à l'éducation, les enfants soldats, le travail des enfants et la justice des mineurs. Trois régions se sont particulièrement distinguées.

DEI Afrique

Comme mentionné sous le point 3c de ce rapport, DEI a organisé, en octobre 2006, une consultation régionale sur la justice des mineurs en Afrique, à Nairobi (Kenya). Bien que le but premier de cette rencontre était de préparer un canevas pour la mise en place d'un programme régional de justice des mineurs, elle a aussi amené d'autres résultats positifs et inattendus pour la région.

Pour certaines sections africaines, ce rendez-vous a été celui de la première rencontre en personne d'autres membres africains du mouvement. Il a donc été décidé de profiter de cette occasion pour travailler ensemble sur une vision générale pour la région africaine. Sept membres ont été élus pour former un comité d'organisation et de développement régional pour DEI. Ils se sont réunis pendant la consultation pour dégager une ligne de conduite pour ce nouvel organe ainsi que pour préparer un plan d'action pour la période 2006-2008.

Le comité a aussi développé la vision et les objectifs suivants pour la région qui ont été approuvé par toutes les sections africaines du mouvement.

Vision

Une Afrique responsable et capable, guidée par la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfants et ses protocoles optionnels, par la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant et par les autres instruments pertinents relatifs aux droits humains, où les enfants profitent d'une vie juste et meilleure.

Objectifs

1. Assurer l'adoption et l'implantation, par tous les pays Africains, de la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles optionnels, de la Charte africaine relative aux droits et au bien-être de l'enfant et des autres instruments pertinents de protection des droits humains.
2. Prêter une plus grande attention aux échelles régionales et nationales à la situation des enfants africains, avec une emphase particulière sur le besoin de développement institutionnel.



3. Atteindre une situation dans laquelle tous les enfants africains pourront jouir de leurs droits fondamentaux.

DEI Europe

En 2006, une sélection de sections de DEI Europe a travaillé conjointement sur une proposition de recherche régionale dans le domaine de la justice des mineurs. En 2007, ces sections, avec le soutien de la Commission Européenne vont entamer un projet de recherche sur les violences contre les enfants en conflit avec la loi.

DEI Amériques

En 2006, DEI Amérique, mené par DEI Costa Rica, a joué un rôle important dans la mise en place d'un secrétariat régional destiné à suivre les développements de l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants. D'autres organisations sont aussi impliquées dans ce projet, telles que Plan International, World Vision, ILO, l'Alliance Save the Children et le bureau régional de l'UNICEF.

DEI Amériques a aussi participé à d'importants évènements à l'échelle régionale tels que la Rencontre régionale sur le travail des enfants (Lima, Pérou), la Rencontre régional sur l'exploitation sexuelle commerciale (Lima, Pérou), la Rencontre régionale pour le suivi des recommandations faites aux Etats Partis d'Amérique Centrale, le Mexique et la République Dominicaine ainsi que le troisième Forum Ibère-Américain des ONG.

Enfin, DEI Amériques a, au cours de l'année, commencé à développer un site internet pour la région qui permettra aux sections du continent de gagner en visibilité. Ce projet est encore en cours de réalisation.

b) Représentation auprès de l'ONU à New York

Nos représentants à New York ont été particulièrement actifs en 2006, à l'image de Mercedes Roman qui a participé au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (septembre 2006) au cours de laquelle la question des enfants et de leurs droits face à la migration n'a été que peu abordée. D'où son idée de créer un forum international sur le sujet se concentrant principalement sur les questions de réunion familiale, d'éducation et de santé.

Madame Avis Sri-Jayantha a elle représenté DEI dans le Groupe de travail ONG de l'UNICEF sur les droit de l'enfant en septembre. Elle a aussi fait parti du sous-groupe chargé d'organiser la participation d'une jeune enfant à la réunion sur « l'élimination de toutes formes de discriminations et violences contre les jeunes filles » qui s'est tenue en février 2007.



c) Comité de plaidoyer international

Une autre réalisation importante de 2006 a été la création du comité de plaidoyer international de DEI dont le rôle est de répondre aux graves violations des droits de l'enfant. Cet organe est composé d'experts internationaux des droits de l'enfant, tels que Norberto Liwski, président de DEI Argentine et ex vice-président du comité de l'ONU sur les droits de l'enfant. Au cours de l'année le comité a produit un certain nombre de déclarations, dont une sur Le Liban, Gaza et Israël.

d) Nouvelles sections de DEI

En 2006, le mouvement a accueilli les nouvelles sections suivantes :

DEI Niger

DEI Italy

DEI Ile Maurice (à l'origine un membre associé de DEI - The Halley Movement)

L'addition de ces nouveaux membres porte le nombre total de sections et membres associés à 46.

5. Assemblée générale internationale 2008

Les préparatifs pour la prochaine assemblée générale de DEI ont commencés. Elle se tiendra en Juin 2008, à Tirana, en Albanie. Dans la foulée de cet événement se tiendra une conférence internationale sur les droits de l'enfant rassemblant les experts du sujet.

La spécialisation de DEI dans la justice des mineurs se reflétera bien évidemment dans les thèmes abordés au cours de cet événement.



6. Conclusions et perspectives pour 2007

En 2006, le mouvement DEI a connu une importante période d'expansion et de consolidation. En effet, les liens entre les différentes sections nationales, le Secrétariat international et le Conseil exécutif ont été renforcés notablement grâce à des communications plus fréquentes et à des échanges et contacts personnels. De plus le Secrétariat International a été doté d'une équipe permanente stable, capable d'implanter des activités tel que le plan d'action 2006-2008.

Le futur réserve d'intéressantes opportunités d'expansion et de développement pour DEI.

En effet, DEI, avec le support financier de l'UNODC, de TDH et de l'UNICEF va accueillir le nouveau secrétariat permanent du panel inter-agence de justice des mineurs. Ce groupe a pour but de coordonner les conseils techniques et l'assistance d'organisations internationales aux États Membres des Nations-Unies. En accueillant le secrétariat, DEI espère permettre au panel de se développer et de se renforcer. DEI est aussi confiante que cette nouvelle assignation ne manquera pas de l'aider à établir sa place dans cet important réseau et à atteindre ses buts en matière de plaidoyer, de travail de réseau et de sensibilisation.

Il est également important de noter que l'ajout d'une spécialiste de la communication à l'équipe de Secrétariat international permettra d'augmenter sensiblement la visibilité de DEI aussi bien localement qu'à l'échelle internationale. Elle supportera le travail du secrétariat comme celui du mouvement tout entier, en implantant les stratégies de plaidoyer de DEI, en établissant une relation avec les médias et en sensibilisant des audiences locales régionales et internationales.

L'Observation générale No 10 sur les droits de l'enfant dans la justice des mineurs représente une autre opportunité intéressante pour DEI qui a été plébiscitée par le Comité des droits de l'enfant pour mener un projet de suivi de l'application de la convention. En effet, en 2007 et 2008, DEI, en étroite collaboration avec le Comité, mènera un certain nombre d'action, telle que sensibilisation, formation, renforcement de capacités, plaidoyer et lobby dans le but de favoriser l'utilisation de ce commentaire général. DEI entamera une collecte de fonds pour ce projet en 2007 mais est d'hors et déjà en mesure d'implanter un petit nombre d'activités en s'appuyant sur ses ressources actuelles. Ce projet, si les fonds le permettent, sera mis en place aux niveaux, national, régional et international, créant ainsi la possibilité pour DEI de faire usage de son expérience et de son expertise dans le domaine mais surtout d'avoir un impact global.



Le Mouvement DEI en entier aimerait remercier chaleureusement toutes les organisations et individus ayant supporté son travail en 2006. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer encore ensemble en 2007!

